



**Formulaire
VISITE INITIALE DE SITE**

#570

Intitulé de la proposition de projet PROJET D'APPUI AU REDEPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION ET A L'INSERTION FEMININE A KORHOGO	Date de Visite 14 Juillet
Lieu (village, sous-préfecture, préfecture) Ville de Korhogo, Préfecture et Sous-Préfecture	Personnel effectuant la visite (nom, signature et contact)
Demandeur (organisation, nom et contact détaillés) Commanditaire : Sous Préfecture de Korhogo Maître d'œuvre : ANAED Maître d'ouvrage : Entreprise TUO Drissa Sous-Préfecture : BP 87 Korhogo ANAED : BP 719 Korhogo	Sylvie HESSEL 05 00 89 82 / 06 20 49 07 ONUCI/CA Korhogo <i>S. Hessel le 14/07/08</i> Paulin YEWE 36 86 17 32 / 07 0147 44 PNUD/Korhogo <i>Paulin Yewe le 14/07/08</i>
Date de soumission de la proposition de projet 11 Juillet 2008	Comment le projet a-t-il été identifié ? Par la Sous-Préfecture de Korhogo, sollicitée par l'ANAED
Brève description du projet La Sous-Préfecture de Korhogo, sollicitée par l'ANAED qui a essayé au plus fort de la crise de soutenir quelques filles (58 filles exactement) par leur mise en apprentissage professionnel, estime qu'une action d'envergure doit être menée pour sauver ces nombreuses jeunes filles de la marginalité, de la pauvreté et ce à travers la réhabilitation de l'IFEF. Avec la sollicitation de la Sous-Préfecture, et par courrier No 2503 MFFAS/DIFEF du 18 Juin 2008, Madame le Ministre de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales Jeanne PEUHMOND, a dixit exprimé toute sa reconnaissance et d'assurer que dès que les travaux de réhabilitation et d'équipement seront achevés, des enseignantes seront mises à disposition de l'IFEF Korhogo.	
La proposition de projet et le budget semblent ils réalistes? Le demandeur (organisation) semble t-il être capable de mettre en œuvre le projet? Y a-t-il des facteurs qui pourraient retarder la mise en œuvre du projet dans les délais des trois mois requis maximum après décaissement des fonds? - Le budget a été établi suite à un processus d'identification de cinq entrepreneurs et de l'étude approfondie des cinq devis. L'entrepreneur sélectionné s'avère être déjà connu et apprécie des agences des Nations Unies de Korhogo pour avoir réalisé des travaux de réhabilitation de leurs bureaux. Le PNUD et l'ONU CI ont participé étroitement avec l'ANAED et la Sous-Préfecture dans la sélection de l'entrepreneur. - L'ANAED a déjà fait preuve de professionnalisme et de réussite dans des projets similaires entrepris avec le PAM, UNICEF et Save the Children Suède. - Aucun facteur n'a été identifié qui pourrait retarder la mise en œuvre du projet.	
Le projet semble- t-il nécessaire / utile? Comment peut-il avoir un impact positif sur les attitudes à l'égard de la mission, son mandat ou le processus de paix? (inclure votre évaluation, ainsi que tout commentaire pertinent fait par le demandeur, les bénéficiaires, ou les représentants de la communauté rencontrés sur le site) Ce projet rentre dans le cadre des activités du bureau intégré des Nations Unies de Korhogo. Il vise à favoriser le redéploiement de l'administration tout en offrant un cadre d'insertion des jeunes filles, structure inexistante actuellement à Korhogo et dans la Région des Savanes.	
Selon vos consultations avec les représentants les mieux indiqués, veuillez expliquer la position des autorités locales vis-à-vis du projet Avec la sollicitation de la Sous-Préfecture, et par courrier No 2503 MFFAS/DIFEF du 18 Juin 2008, Madame le Ministre de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales Jeanne PEUHMOND, a dixit exprimé toute sa reconnaissance et d'assurer que dès que les travaux de réhabilitation et d'équipement seront achevés, des enseignantes seront mises à disposition. Les autorités locales supportent pleinement ce projet.	



ONU CI

QUICK-IMPACT PROJECT
FORMULAIRE DE DEMANDE

#570
Réf. du projet :
.....

1- ORGANISATION		2-NOM DU DEMANDEUR	
Sous Préfecture de Korhogo en lien avec L'association Nationale d'Aide à l'Enfance en Danger Korhogo (ANAED)		M. KOUADIO Eugène, Sous-Préfet de Korhogo	
3- ADRESSE	4- TEL./FAX/ Email	5- DATE	
Sous-Préfecture : BP 87 Korhogo ANAED : BP 719 Korhogo	Sous-Préfecture : 386 611 33 ANAED : 368 627 45 / 368 623 08	11 Juillet 2008	
6- TYPE D'ORGANISATION (quel statut légal – attacher un justificatif)			
<ul style="list-style-type: none"> - Sous Préfecture : Administration décentralisée, déléguée du gouvernement dans le département de Korhogo - ANAED : Organisation non gouvernementale apolitique et à but non lucratif créée en 1981 (Récépissé n° 508/INT/AT/AGP/3) à Abidjan 			
7- DESCRIPTION DE L'ORGANISATION			
<p>Créée pour lutter et prévenir toutes formes de marginalisation des enfants victimes de la crise économique des années 1980, les objectifs de l'ANAED sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la création et l'animation de centre d'accueil et de prévention de toutes institutions d'aide à l'enfance en danger. - Apporter aux pouvoirs publics toute collaboration qui leur paraîtrait opportune dans l'accomplissement de leur mission d'éducation et de rééducation des mineurs en difficulté. - Venir plus généralement en aide aux enfants en difficulté. <p>La section de Korhogo, a été installée en 1985. Elle est la seule section qui fonctionne encore et elle s'est inscrite dans la politique du Bureau Exécutif National.</p> <p>La structure dispose de deux centres : un au centre ville, dénommé centre d'Ecoute (ouvert en 1995 avec l'appui de la mairie et de la Préfecture) où se déroulent des activités d'éveil et d'appui psychosocial avec les enfants. C'est le repère des enfants et des parents pour une écoute et un appui psychologique. Il est construit sur une superficie de 780 m² avec un internat de 30 places. L'autre, qui est le centre Socioprofessionnel construit depuis 1992, est situé à 4Km du centre ville sur la route d'un village de tisserands de référence Waraniéné, Il est bâti sur 4,76 hectares dispose d'un internat de 30 places. Il a pour but la formation des enfants surtout les cas difficiles à réinsérer en occurrence les ENA (Enfants Non Accompagnés) et autres (EPL,...) dans ses ateliers de menuiserie, soudure et agropastoral.</p>			
8- NOM ET TITRE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'OPERATION			
M. KOUADIO Eugène, Sous-Préfet de Korhogo			
9- TITRE DU PROJET			
PROJET D'APPUI AU REDEPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION ET A L'INSERTION FEMININE A KORHOGO			
10- AGENCE/INSTITUTION/ ENTREPRISE D'EXECUTION		11- CARACTERISTIQUES ET NOMBRE DE BENEFICIAIRES (femmes, hommes, garçons, filles)	
Commanditaire : Sous Préfet de Korhogo Maître d'œuvre : ANAED Maître d'ouvrage : Entreprise TUO Drissa		<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel redéployé de l'IFEF - 200 jeunes filles analphabètes ou déscolarisées de Korhogo par an. 	
12- LOCALISATION DE L'OPERATION (village, sous-préfecture, préfecture)			
L'opération se déroulera dans la Préfecture de Korhogo, Sous Préfecture de Korhogo. L'IFEF est situé entre la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) et les grandes endémies de Korhogo sis au quartier Téguré.			

DF

KKE

<p>13- COÛT (Annexer les estimations et informations appropriées) et DUREE</p> <p>Les travaux de réhabilitation s'étendront sur deux (2) mois. Voir budget et devis estimatif</p>
<p>14- VOTRE DEMANDE A-T-ELLE ETE ADRESSEE A D'AUTRES DONATEURS ? (Si oui, veuillez préciser)</p> <p>Oui.</p> <p>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Unité Post Crise, Sous-Bureau de Korhogo</p>
<p>15- EN CAS DE FINANCEMENT PAR PLUSIEURS PARTENAIRES, DONNER LEUR IDENTITE</p> <p>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), sous-bureau de Korhogo</p>
<p>16- EXPERIENCES ANTERIEURES DANS UN DOMAINE CONNEXE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de réhabilitation de cantines scolaires réalisé avec le PAM - Projet de réhabilitation de 11 écoles (mobilier) dans le département de Korhogo avec Save the Children Suède - 3 Projets de réinsertion des enfants associés aux forces armées de Korhogo et Ferkessédougou avec UNICEF, Save the Children Suède et PAM - Projet de réinsertion des enfants affectés par le conflit armé en Côte d'Ivoire dans la zone de Korhogo et Ferkessédougou avec le Secours Catholique France
<p>17- DESCRIPTION DU PROJET (Evaluation de la situation et des besoins)</p> <p>La crise militaro-politique qui a secoué la Côte d'Ivoire en 2002 a eu de graves répercussions sur le pays et ce à tous les niveaux : nombreuses pertes en vies humaines, partition en deux zones du pays (une zone gouvernementale et une zone sous contrôle des Forces Armées des Forces Nouvelles - FAFN), destruction d'établissements publics, retrait de l'administration publique et des agents de l'Etat des zones sous contrôle des FAFN.</p> <p>L'impact immédiat d'une telle situation a été la fermeture des services sociaux de base (centres sociaux, hôpitaux, écoles et centres de formations professionnelles...) et le non accès des populations à ces services. Parmi ces infrastructures l'on cite l'IFEF de Korhogo qui à l'instar de toutes les infrastructures à caractère publique n'a pas échappé au pillage et autres actes de vandalismes. Toutes choses qui ont contribué à rendre de plus en plus vulnérables les populations de la région des savanes notamment les enfants et les jeunes filles. Ces dernières en effet, qui souffraient auparavant de ne pas avoir le libre accès à une formation de qualité se sont vues complètement privées de toute formation, sans avenir véritable. Une telle situation a suscité la recrudescence des mariages précoces et souvent forcés, les parents estimant ainsi « caser » leurs filles. D'autres se sont adonnées à la prostitution ou travaillent comme serveuses dans les maquis, restaurants et boîtes de nuit où elles sont souvent exploitées et abusées. Leurs droits élémentaires s'en trouvent ainsi bafoués (droit à la survie et au développement, droit à une éducation de qualité, protection contre toutes les formes de violences et d'abus etc.). En outre elles sont extrêmement exposées à la contamination au VIH / SIDA du fait des activités à risques qu'elles exercent, de leur situation d'analphabètes ou de déscolarisées, du manque d'information fiable sur cette pandémie.</p> <p>L'on imagine alors aisément l'impact positif qu'aurait la fonctionnalité de l'IFEF sur la vie et l'avenir de ces jeunes filles, de leurs familles et de leurs communautés : une formation gage d'un emploi et d'une situation sociale acceptables, une intégration sociale réussie pour ces jeunes filles, le respect de leurs droits par les autres membres de la société, une amélioration notable de la situation de la jeune fille et partant de la femme, la participation de la jeune fille au développement de sa communauté, la réduction efficiente de la pauvreté.</p> <p>Partant de ce constat, la Sous-Préfecture de Korhogo, sollicitée par l'ANAED qui a essayé au plus fort de la crise de soutenir quelques filles (58 filles exactement) par leur mise en apprentissage professionnel, estime qu'une action d'envergure doit être menée pour sauver ces nombreuses jeunes filles de la marginalité, de la pauvreté et ce à travers la réhabilitation de l'IFEF. Avec la sollicitation de la Sous Préfecture, et par courrier No 2503 MFFAS/DIFEF du 18 Juin 2008, Madame le Ministre de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales Jeanne PEUHMOND, a dixit exprimé toute sa reconnaissance et d'assurer que dès que les travaux de réhabilitation et d'équipement seront achevés, des enseignantes seront mises à disposition de l'IFEF Korhogo.</p> <p>Aujourd'hui, avec le soutien de la société civile nationale et internationale, de nombreux édifices ont été réhabilités, ce qui a apaisé un temps soit peu le mal de la population. En effet ont été réhabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des écoles pour faciliter le retour rapide des enfants à l'école, - des hôpitaux pour faciliter l'accès de la population à des soins de qualité. A cet effet des dispositions ont été prises pour permettre la réouverture de la section de Korhogo de l'Institut National de la Formation des Agents de la Santé - les bâtiments administratifs (préfecture, sous préfecture, mairie, Trésor...) pour faciliter la relance de la vie administrative et économique normale de la zone... <p>Si ces efforts sont à louer, force est de reconnaître qu'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir notamment avec la réhabilitation de l'IFEF de Korhogo et l'affectation de son personnel. Cette action aura un impact positif notable dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la situation de la jeune fille et de la femme dans le nord du pays. En effet, la réhabilitation facilitera et contribuera fortement au redéploiement de l'administration et du personnel de l'IFEF sans lequel aucune action ne pourrait être menée au profit des filles.</p>
<p>18- Objectifs globaux et objectifs spécifiques :</p> <p>Objectif global : Favoriser le redéploiement de l'administration et l'insertion socioprofessionnelle des jeune filles de Korhogo</p> <p>Objectif spécifique 1 : Réhabiliter et équiper les locaux de l'IFEF de Korhogo</p>

Objectif spécifique 2 : Affecter le personnel de l'IFEF de Korhogo

Objectif spécifique 3 : Orienter et accueillir les jeunes filles analphabètes ou déscolarisées à l'IFEF de Korhogo.

19- EXECUTION DU PROJET (Brève description des opérations et leur durée)

- le recrutement d'un entrepreneur suite à un appel d'offres lancé officiellement dans la ville de Korhogo
- les travaux de réhabilitation des locaux de l'IFEF (durée environ 45 jours)
- affectation du personnel de l'IFEF chargé de l'encadrement des filles (dès l'achèvement des travaux)
- sensibilisation des filles et des parents (dès l'approbation des fonds par les comités de QIPs et PNUD)

20- ETAT DES BESOINS (Veuillez le faire à part si c'est nécessaire)

Les besoins sont essentiellement des besoins de réhabilitation et équipements des locaux, d'affectation du personnel de sensibilisation de la population:

- réhabilitation du bâtiment administratif
- réhabilitation d'un bâtiment de 3 classes atelier
- réhabilitation d'un bâtiment de 4 classes
- réhabilitation du bâtiment des travaux pratiques dont 1 cuisine
- équipements des salles de classes et ateliers, et équipement de l'administration
- entretien de la cours et clôture
- redéploiement du personnel
- Sensibilisation

21- REMARQUES/OBSERVATIONS (Réserve au Project Manager)

- Ce projet rentre dans le cadre des activités du bureau intégré des Nations Unies de Korhogo. Il vise à favoriser le redéploiement de l'administration tout en offrant un cadre d'insertion des jeunes filles, structure inexistante actuellement à Korhogo et dans la Région des Savanes.

- L'affectation des fonds du PNUD dépend de l'approbation du budget alloué par les fonds des QIPs de l'ONUCL.

- L'allocation rapide des fonds permettrait non seulement à la structure d'être fonctionnelle à la rentrée scolaire 2008-2009 mais aussi de réduire l'état de dégradation et de pillages des locaux de l'IFEF.

22- Budget détaillé par chapitre :

Ordre	Désignation	Prix unit.	Qté	Total	Contribution PNUD	Montant recherché
	REHABILITATION					
1	Réhabilitation et équipement du bâtiment administratif	5,334,695	1	5,334,695	5,334,695	0
2	Réhabilitation d'un bâtiment de 03 classes ateliers	5,553,500	1	5,553,500	0	5,553,500
3	Réhabilitation d'un bâtiment de 04 classes	5,037,300	1	5,037,300	5,037,300	0
4	Réhabilitation de cuisine moderne (salle d'atelier)	5,454,660	1	5,454,660	3,554,660	1,900,000
5	Réhabilitation de la Clôture et du portail	676,800	1	676,800	0	676,800
6	Raccordement électrique des bâtiments et entretien/ élagage du centre	1,250,000	1	1,250,000	0	1,250,000
	Total réhabilitation			23,306,955	13,926,655	9,380,300
	EQUIPEMENT					
7	Table-bancs	15,000	210	3,150,000	3,150,000	0
8	Tables des enseignants	18,000	7	126,000	0	126,000
9	Chaises	6,000	14	84,000	0	84,000
10	Tableau	60,000	7	420,000	0	420,000
11	Divers – Devis en attente	2,250,000	1	2,250,000	2,250,000	0
	Total équipement			6,030,000	5,400,000	630,000
	MOBILISATION / SENSIBILISATION					
12	Conception spot radio et télévision	40,000	1	40,000	40,000	0
13	Sensibilisation médiatique télévision	5,000	30	150,000	150,000	0
14	Sensibilisation médiatique radio de proximité	2,500	150	375,000	375,000	0
15	Support par la Presse écrite	10,000	4	40,000	40,000	0
	Support de sensibilisation (affiches, prospectus)				0	0
	Total mobilisation/ sensibilisation			605,000	605,000	0
	TOTAL GENERAL			29,941,955	19,931,655	10,010,300

D&F

IKRE

23- Chronogramme des activités :

Activités à mener	Période mois 1	Période mois 2	Période mois 3
① Sensibilisation / Mobilisation			
② Réhabilitation			
③ Equipement			
④ Redéploiement du Personnel			
⑤ Suivi et évaluation des activités			

REFERENCES

Par qui et quand avez-vous connu les Projets à Impacts Rapides ? (connaissances, presse, personnel ONUCI, personnel organisations internationales, ONG, autres,....) Veuillez préciser:

Au cours des différentes réunions de coordination des activités humanitaires et de développement avec OCHA et le PNUD dans le bureau conjoint des Nations Unies de Korhogo.

ACCORD

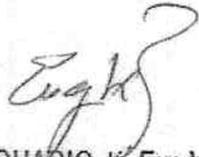
- Je confirme que ce projet ne servira aucunement à une organisation à caractère commercial
- En cas de financement direct, je m'engage à utiliser les fonds alloués pour la fin susmentionnée et à soumettre un rapport provisoire/final, incluant les originaux des factures, dans les délais requis
- J'accepte par conséquent de rétrocéder à l'ONUCI tout fonds ou équipement non utilisé.

Nom, Date et Signature: Diby Fidèle
11 Juillet 2008

 ANABU-KORHOGO
DIBY S. Fidèle
Directeur exécutif des centres
Cel: 05 90 23 69 / 08 36 44 73

11 juillet 2008




KOUADIO K. Eugène
Sous - Préfet

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006 @yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N°004 DT / 6 08

POUR : LA REHABILITATION DU BATIMENT DE 3 CLASSES + LATRINES
(BATIMENT D)

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
I - Charpente couverture				
✓ Bardage en tôles ordinaire	U	56	4.100	229.600
F/P Plafond en CP 5 mm				
✓ Rouleaux de l'étanchéité	U	26	3.800	98.800
✓ Bardage en tôle ondulée	m ²	02	45.000	90.000
✓ Couvre joint	ml	40	4.500	180.000
		-		
Total n° 1 :				708.650
II - Menuiserie				
pose des portes métalliques et fenêtres métalliques				
✓ 1,50 x 2,20	U	05	140.000	700.000
F/P de fenêtre métallique métalliques				
✓ 2,00 x 1,40	U	06	130.000	780.000
✓ 1,50 x 0,70	U	04	40.000	160.000
✓ 1,20 x 0,50	U	02	35.000	70.000
F/P porte isoplaines 0,70 x 2,20	U	08	25.000	200.000
Total n° 2 :				1.910.000
III -Plomberie				
F/P WC à l'anglaise chasse basse	U	06	90.000	540.000
F/P Colonne de douche	U	02	10.000	20.000
F/P Lavabo collectif	U	02	45.000	90.000
F/P Vanne d'arrêt ø 21/27	U	02	10.000	20.000
F/P Tuyaux PVC ø 21 /27	mL	08	4.500	36.000
F/P Tuyaux en cuivre ø 12	ml	08	3.800	30.400
F/P porte savon	U	03	8.000	24.000
F/P Evidoir de papier	U	06	8.000	48.000
F/P porte serviette	U	03	8.000	24.000
Total n° 3				832.400

V – Electricité					
F/P Boîtes de dérivation	U	03	14.000	42.000	
F/P Rouleaux de tube orange	U	11	20.000	220.000	
F/P Rouleaux de fil 1,5	U	06	18.000	108.000	
F/P Rouleaux de câbles 3 x 1,5	U	04	85.000	340.000	
F/P Réglette de 1,20	U	15	7.000	105.000	
F/P Contacts	U	05	1.200	6.000	
F/P Prises	U	05	1.200	6.000	
F/P Barrettes de domino N°25	U	03	2.000	6.000	
F/P Barrettes de domino N°10	U	04	1.000	4.000	
F/P Piquet de terre en cuivre	U	01	10.000	10.000	
F/P Coffret fusible de 4 module	U	01	20.000	20.000	
F/P Fil 6 mm	U	60	800	48.000	
F/P Disjoncteur de 10 à 30 A	U	01	38.000	38.000	
F/P Barrette de coupure	U	01	9.000	9.000	
F/P Boite étanche de 160 x 160	U	01	10.000	10.000	
F/P Fil 6 mm	U	60	800	48.000	
F/P Rouleau de câble 2,5	U	01	90.000	90.000	
		Total n° 4 :		851.000	
VI – Peinture					
✓ Peinture extérieur type astral	m ²	286,7	1000	286 700	
✓ Peinture intérieur type astral	m ²	401,05	1000	401 050	
✓ Peinture sur plafond type astral	m ²	215	1000	215 000	
✓ Peinture à huile type rexagro	m ²	35,9	2.500	86 750	
		Total n° 5 :		992.500	
TOTAL GENERAL				5.553.550 F	

Arrêté le présent Devis à la somme de : CINQ MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE TROIS MILLE CINQ CENT CINQUANTE FRANCS ./.

L'Entrepreneur

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006 @yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N° 001 / DT / 6 08

POUR : La réhabilitation du Bâtiment cuisine moderne **BATIMENT A**

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
I - couverture et Charpente				
✓ Couverture en tôles ondulée	m ²	150	7.500	1.125.000
✓ Plafonnage	m ²	95	3.800	361.000
✓ Planches en B.S de 0,15 x 0,03 x 6,00	m ²	20	3.600	72.000
✓ Entretien sur dalle avec paraluzinine pour l'étanchéité	m ²	100	3.500	350.000
Total 1 :				1.908.000
II - Menuiserie				
pose des portes métalliques et fenêtres				
✓ 1,50 x 2,20	U	02	140.000	280.000
✓ 1,00 x 2,20	U	01	110.000	110.000
F/P de fenêtre métalliques				
✓ 2,00 x 1,20	U	05	100.000	500.000
✓ 1,00 x 1,20	U	01	55.000	55.000
F/P de portes isoplaine				
✓ 2,20 x 0,90	U	02	25.000	50.000
Total 2 :				995.000
III- Plomberie				
✓ F/P W.C à l'anglaise chasse base	U	01	90.000	90.000
✓ Lavabo et accessoire	U	01	45.000	45.000
✓ Vanne d'arrêt	U	02	10.000	20.000
✓ Levier de cuisine	U	01	40.000	40.000
✓ Tuyaux d'évacuation	U	02	7.500	15.000
✓ Entretien fosse septique	U	01	45.000	45.000
Total 3 :				255.000
IV- Electricité				
✓ Boîtes de dérivation	U	04	14.000	56.000
✓ Rouleaux de tube orange	U	05	20.000	100.000
✓ Rouleaux de fil 1,5	U	07	18.000	126.000
✓ Rouleaux de câbles 3 x 1,5	U	02	85.000	170.000
✓ Réglette de 1,20	U	17	7.000	119.000
✓ Contacts va et vient	U	10	1.200	12.000
✓ Contact simple	U	02	900	1.800

✓ Prises avec terre	U	10	1.200	12.000
✓ Barrettes de domino N°25	U		2.500	
✓ Barrettes de domino N°10	U	04	1.000	10.000
✓ Piquet de terre en cuivre	U	05	11.000	5.000
✓ Coffret fusible complet de 6 modules	U	01	29.000	11.000
✓ Disjoncteur monophasé de 10 à 30 A	U	01	38.000	29.000
✓ Climatiseur à fenêtre	U	01	180.000	38.000
✓ Barrette de coupure	U	01	9.000	180.000
✓ Mètres de fil 6 mm	U	01	800	9.000
✓ Boîte étanche 160 x 160	U	120	10.000	96.000
✓ Dismatic 20 A	U	01	10.000	10.000
		01		10.000
	Total 4 :			994.800
V- Peinture				
✓ Peinture extérieur type astral	m ²		1.000	
✓ Peinture intérieur type astral	m ²	450,5	1.000	450.500
✓ Peinture sur plafond type astral	m ²	250,8	1.000	250.800
✓ Peinture à huile type rexagro	m ²	220	2.500	220.000
✓ Carreaux de faïence 15 x 15	m ²	80,04	6.000	160.080
	Total 5 :	10,08		60.480
				1.141.860
TOTAL GENERAL				5.454.660 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : CINQ MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS CFA ./.

L'Entrepreneur

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N° 007 / DT / 6 08

**POUR : La réhabilitation du mur de la clôture tombée Long : 43 m Haut : 2 m
et F/ pose de portail : Long : 3,10 et Haut : 1,60 .**

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
Agglos creux pour élévation	m ²	86,8	3.000	260.400
Béton pour poteaux	m ²	3,9	27.000	105.500
Enduit ordinaire 2 faces	m ²	85,20	1.500	127.800
F/Pose du portail		09,4	19.500	183.300
TOTAL GENERAL				676.800 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : SIX CENT QUATRE SOIXANTE SEIZE MILLE HUIT CENT FRANCS CFA ./.

L'Entrepreneur

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006 @yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N° 008 / DT / 6 08

POUR : Raccordement électrique des bâtiments et Entretien – élagage du centre .

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
Mètres de câble 4 x 6	m ²	100	5.000	500.000
Mètres de câble 2 x 6	m ²	100	4.000	400.000
Total raccordement				900.000
<u>Entretien de tout le centre et élagage</u>				
10 Manœuvres pour 10 jours	(10)	2.500		250.000
10 voyages de bennes	(10)	10.000		100.000
Total Entretien				350.000
TOTAL GENERAL				1.250.000 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : **UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS ./.**

L'Entrepreneur

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N° 009 / DT / 6 08

POUR : Equipement des classes

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
Table- bancs		210	15.000	3.150.000
tables du maître		07	18.000	126.000
Chaises		14	6.000	84.000
Tableaux		07	60.000	420.000
TOTAL EQUIPEMENT DES CLASSES				3.780.000 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : **TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS ./.**

L'Entrepreneur

prise en charge par PNCD

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N°003 / DT / 6 08

POUR : LA REHABILITATION DU BATIMENT DE 4 CLASSES (BATIMENT C)

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
I - Charpente couverture				
✓ Rouleau de l'etencheite	U	02	45.000	90.000
✓ Couverture en tôles bacs aluzincs 8,00m	m ²	15	23.600	354.000
✓ Faîtière en alu	U	06	7.000	42.000
✓ Planches en B.S de 0,15 x 0,03 x 6,00	U	12	3.600	43.200
✓ Chevrons en B.R de 0,15 x 0,04 v 6,00	U	20	3.780	75.600
✓ Contre plaquet en CP 5 mm 2 x1	U	75	3.800	285.000
✓ Bardage en tôles ondulées	m ²	40	4.500	180.000
✓ Couvre joint périphérique	ml	800	500	400.000
Total n° 1 :				1.469.800
II - Menuiserie				
pose des portes métalliques				
✓ 1,50 x 2,20	U	04,0	140.000	560.000
F/P de fenêtre métallique				
✓ 1,30 x 1,10	U	12	80.000	960.000
Total n° 2 :				1.520.000
III - Electricité				
F/P Boîtes de dérivation	U	03	14.000	42.000
F/P Rouleaux de tube orange	U	11	20.000	220.000
F/P Rouleaux de fil 1,5	U	06	18.000	108.000
F/P Rouleaux de câbles 3 x 1,5	U	04	85.000	340.000
F/P Réglette de 1,20	U	15	7.000	105.000
F/P Contacts	U	05	1.200	6.000
F/P Prises	U	05	1.200	6.000
F/P Barrettes de domino N°25	U	03	2.000	6.000
F/P Barrettes de domino N°10	U	04	1.000	4.000
F/P Piquet de terre en cuivre	U	01	10.000	10.000
F/P Coffret fusible de 4 module	U	01	20.000	20.000
F/P Fil 6 mm	U	60	800	48.000
F/P Disjoncteur de 10 à 30 A	U	01	38.000	38.000
F/P Barrette de coupure	U	01	9.000	9.000

F/P Boîte étanche de 160 x 160	U	01	10.000	10.000
F/P Fil 6 mm	U	60	800	48.000
F/P Rouleau de câble 2,5	U	01	90.000	90.000
Total n°3 :				851.000
IV – Peinture	m ²	286,7	1.000	286.700
✓ Peinture extérieur type astral	m ²	361,05	1.000	361.050
✓ Peinture intérieur type astral	m ²	215	1.000	215.000
✓ Peinture sur plafond type astral	m ²	29,9	2.500	74.750
✓ Peinture à huile type rexagro				
Total n° 4 :				937.500
TOTAL GENERAL				5.037.300 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : **CINQ MILLIONS TRENTE SEPT MILLE TROIS CENT FRANCS ./.**

L'Entrepreneur

#570
 Prise en charge PNUD

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
 ELECTRICITE EN BATIMENT,
 INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
 C.C. N° 0809595 F
 C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
 BP 31 KORHOGO (RCI)
 Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
 FAX: 36 86 33 28
 E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N°006 / DT / 6 08

POUR : La réhabilitation d'étude (BATIMENT F)

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
I - Charpente couverture				
✓ Tôles bacs aluzincs de 8,00	m	11	23.600	259.600
✓ Bois chevrons B.R 008 x 0,08 6m	ml	8	4.800	38.400
✓ Planches B.S de 0,15 x 0,03 x 6m	ml	8	3.600	28.800
✓ Plafond de 5 mm 2 x 1	-	16	3.800	60.800
Total 1 :				387.600
II - Electricité				
✓ Rouleaux de tube orange		0,5	20.000	10.000
✓ Rouleaux de fil 1,5		0,5	18.000	9.000
✓ Réglettes		04	7.000	28.000
✓ contacts		04	1.200	4.800
✓ Prises de courant		02	1.200	2.400
✓ Fil 6 mm jaune / vert		10	1.000	10.000
Total 2 :				64.200
III - Peinture				
✓ Pots de chaux de 15 kgs.	Kg		7.500	
✓ Pots de peinture astralo ext. de 30 kgs	Kg	1	65.000	7.500
✓ Pots de astralo astralo int. de 30 kgs	Kg	1	18.000	65.000
✓ Pots de peinture rexagro de 20 l	kg	1	45.000	18.000
Total 3 :				135.500
IV - Menuiserie				
F/pose des portes métalliques et fenêtres				
✓ 210 L x 0,80 x 2		5,6	19.500	109.200
✓ 70 x 70		2,8	19.500	54.600
Total 4 :				163.800
TOTAL GENERAL				751.100 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : **SEPT CENT CINQUANTE UN MILLE CENT FRANCS CFA./.**

L'Entrepreneur

#570
Prise de charge
PND

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N° 005 / DT / 6 08

POUR : La réhabilitation de la cuisine traditionnelle garage + trois petites pièces
(BATIMENT E)

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
I - Charpente couverture				
✓ Tôles bacs aluzincs de 8,00	m	11	23.600	259.600
✓ Bois chevrons B.R 008 x 0,08 x 6m	ml	8	4.800	38.400
✓ Planches B.S de 0,15 x 0,03 x 6m	ml	8	3.600	28.800
✓ Plafond de 5 mm 2 x 1	-	16	.800	60.800
Total 1 :				387.600
II - Menuiserie				
F/pose des portes métalliques et fenêtres		23,2	19.500	452.400
✓ 2,16 L x 0,80 x 4		3,6	19.500	70.200
✓ 1,00 x 0,80 x 2				
Total 2 :				522.600
III - Electricité				
✓ Rouleaux de tube orange	U	1	20.000	20.000
✓ Rouleaux de fil 1,5	U	1	18.000	18.000
✓ Réglettes	U	6	7.000	42.000
✓ Contacts v/v	U	4	1.200	4.800
✓ Prises de courant	U	2	1.200	2.400
✓ Fil 6 mm jaune / vert	U	10	1000	10.000
Total 3 :				97.200
IV - Peinture				
✓ Pots de chaux de 15 kgs.	Kg	1	7.500	7.500
✓ Pots de peinture astralo ext. de 30 kgs	Kg	2	65.000	130.000
✓ Pots de astralo astralo int. de 30 kgs	Kg	1	18.000	18.000
✓ Pots de peinture rexagro de 20 l	Kg	1	45.000	45.000
✓				
Total 4 :				200.500

V- Plomberie					
✓ Robinet 15 x 21	U	01	10.000	10.000	
✓ Bac à laver	U	01	1.500	1.500	
✓ Bac aluzinc à laver	U	01	60.000	60.000	
<u>Total 5 :</u>					71.500
TOTAL GENERAL					1.279.400 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : **UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE QUATRE CENT FRANCS CFA./.**

L'Entrepreneur

#570
 poste Prise de la charge
 P.V.D

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
 ELECTRICITE EN BATIMENT,
 INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
 C.C. N° 0809595 F
 C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
 BP 31 KORHOGO (RCI)
 Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
 FAX: 36 86 33 28
 E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

DEVIS ESTIMATIF : N° 002 DT / 6 08

POUR : La réhabilitation du Bloc administratif (BATIMENT B)

DESIGNATION	U	Qté	P. Unit.	P. Total
I - couverture et Charpente				
✓ Rouleau de l'étanchéité	m ²	02	45.000	90.000
✓ plafonnage	m ²	15	2.800	57.000
✓ Entretien aux murs et sol	m ²	-	70.000	70.000
Total 1 :				
II - Menuiserie				
pose des portes métalliques et fenêtres	U	03	140.000	420.000
✓ 1,5 x 2,20				
F/P de fenêtre métalliques	U	09	100.000	900.00
✓ 1,20 x 1,50	U	03	55.000	165.000
✓ 1,70 x 0,80	U	02	30.000	60.000
✓ 1,50 x 0,80				
F/P Portes isoplane	U	09	25.000	225.000
✓ 2,20 x 0,90	U	04	40.000	160.000
F/P de l'antivol climatiseur				
Total 2:				1.930.000
III- Plomberie				
F/P WC à l'anglaise chasse basse	U	03	90.000	270.000
✓ Colonne de douche	U	01	15.000	15.000
✓ Lavabo et accessoire	U	02	45.000	90.000
✓ Miroir de douche	U	02	7.500	15.000
✓ Vanne d'arrêt	U	02	10.000	20.000
✓ Tuyaux d'évacuation	U	04	7.500	30.000
✓ Entretien puit perdu et fosse septique	U	02	45.000	90.000
Total 3 :				530.000
IV Electricité				
✓ Boîtes de dérivation	U	04	14.000	56.000
✓ Rouleaux de tube orange	U	05	20.000	100.000
✓ Rouleaux de fil 1,5	U	07	18.000	126.000
✓ Rouleaux de câbles 3 x 1,5	U	02	85.000	170.000
✓ Réglette de 1,20	U	17	7.000	119.000

✓ Contacts va et vient	U	10	1.200	12.000
✓ Contact simple	U	02	900	1.800
✓ Prises avec terre	U	10	1.200	12.000
✓ Barrettes de domino N°25	U	04	2.500	10.000
✓ Barrettes de domino N°10	U	05	1.000	5.000
✓ Piquet de terre en cuivre	U	01	11.000	11.000
✓ Coffret fusible complet de 6 modules	U	01	29.000	29.000
✓ Disjoncteur monophasé de 10 à 30 A	U	01	38.000	38.000
✓ Barrette de coupure	U	01	9.000	9.000
✓ Mètres de fil 6 mm	U	120	800	96.000
✓ Boîte étanche 160 x 160	U	01	10.000	10.000
✓ Dismatic 20 A	U	04	10.000	40.000
Total 4 :				844.800
<u>V Peinture</u>				
✓ Peinture extérieur type astral	U	480,7	1.000	480.700
✓ Peinture intérieur type astral	U	304	1.000	304.000
✓ Peinture sur plafond type astral	U	150,82	1.000	150.820
✓ Peinture à huile type rexagro	U	70,95	2.500	177.375
Total 5 :				1.112.895
<u>V- Climatiseurs</u>				
✓ Climatiseurs à cheval		02	16.000	320.000
✓ Climatiseur à 2 chevaux		02	190.000	380.000
Total 5 :				700.000
TOTAL GENERAL				5.334.695 F

Arrêté le présent Devis à la somme de : CINQ MILLIONS TROIS CENT TRENTRE QUATRE MILLE SIX QUATRE VINGT QUINZE CENT FRANCS CFA ./.

L'Entrepreneur

#570
devis
coût en cofinancement
PNUD - RIPS
ORVCF

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

RECAPITULATIF DE REHABILITATION ET EQUIPEMENT

TOTAL EQUIPEMENT :	3.780.000 F
TOTAL REHABILITATION :	25.337.455 F
MONTANTANT GENERAL :	29.117.455 F

Arrêté le présent Récapitulatif à la somme de : **VINGT NEUF MILLIONS CENT DIX SEPT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE CINQ FRANCS CFA./.**

L'Entrepreneur

*Denis
Africain
PNUD*

DRISSA TUO

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE EN BATIMENT,
INDUSTRIE & DIVERS

R.C N° 75 94
C.C. N° 0809595 F
C.B. N° A0006 06733 001666100151 84 BICICI
BP 31 KORHOGO (RCI)
Cel : 05 74 15 92 / Dom. 36 86 38 78
FAX: 36 86 33 28
E-Mail: drissatuo2006@yahoo.fr

Korhogo, le 12 Juin 2008.

TABLEAU RECAPITULATIF

N°d'ordre	DESIGNATION	MONTANT
I /	BATIMENT CUISINE MODERNE	5.454.660
II /	BATIMENT BLOC ADMINISTRATIF	5.334.695
III /	BATIMENT DE 4 CLASSES	5.037.300
IV /	BATIMENT DE TROIS CLASSES	5.553.500
V /	BATIMENT CUISINE TRADITIONNELLE	1.279.400
VI /	BATIMENT D'ETUDE	751.100
VII /	CLOTURE TOMBE ET PORTAIL	676.800
VIII /	RACCORDEMENT ELECTRIQUE DES BATIMENTS ET ENTRETIEN - ELAGAGE DU CENTRE	1.250.000
TOTAL GENERAL DE REHABILITATION :		25.337.455 F

Arrêté le présent Tableau Récapitulatif à la somme de : **VINGT CINQ MILLIONS TROIS CENT TRENTE SEPT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE CINQ FRANCS CFA**

L'Entrepreneur

MINISTRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME
ET DES AFFAIRES SOCIALES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

CABINET

Tél : 20 21 77 02
Fax : 20 21 44 61

Abidjan, le 18 JUIN 2008

LE MINISTRE

N° 2503 MFFAS/DIFEF

A

Monsieur le Préfet de la Région
des Savanes - Préfet de Korhogo



Objet : mise à disposition
de personnel enseignant

Monsieur le Préfet,

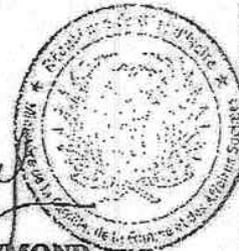
Je viens par la présente, vous encourager et vous féliciter pour toutes les démarches entreprises par vos services auprès des partenaires au développement en vue de réhabiliter et d'équiper l'Institution de Formation et d'Education Féminine (IFEF) de Korhogo.

En effet, suite à la crise que traverse notre pays, cette structure d'éducation et de formation des femmes et jeunes filles analphabètes ou déscolarisées a été fortement dégradée.

Aussi, me plaît-il de vous exprimer toute ma reconnaissance et vous rassurer, que dès que les travaux de réhabilitation et d'équipement seront achevés, des enseignantes seront mises à votre disposition.

A cet effet, je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien prendre afin de permettre la prise de service effective dudit personnel.


Jeanne PEUMOND



#570

N° 508 /INT/AT/AGP/3.

RECEPISSE DE DECLARATION DE L'ASSOCIATION
NATIONALE D'AIDE A L'ENFANCE EN DANGER

Le Ministre de l'Intérieur;

donne aux personnes ci-dessous désignées, récépissé de déclaration de l'association définie comme suit, régie par la loi n°60-315 du 21 Septembre 1960.

TITRE DE L'ASSOCIATION : ASSOCIATION NATIONALE D'AIDE A L'ENFANCE EN DANGER.

SIEGE SOCIAL: ABIDJAN 01 BP. 1721

OBJET: Les objectifs de l'Association Nationale D'Aide à l'Enfance en Danger sont :

- De promouvoir la création et l'animation de Centres d'Accueil et de prévention et de toutes institutions D'Aide à l'Enfance en Danger.
- D'apporter aux Pouvoirs Publics toute collaboration qui leur paraîtrait opportune dans l'accomplissement de leur mission d'éducation et de rééducation des mineurs en danger.
- De venir plus généralement en aide aux enfants en danger.

NOM ET PRENOMS DES PERSONNES ACTUELLEMENT CHARGEES DE L'ORGANISATION
ET DE LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Présidente: Mme AKA ANGHUI Hortense, pharmacienne
- Vice-Présidents: Mgr. Paul DACOURY, Evêque Auxiliaire
- " " MM. ETTE Marcel, Professeur
- " " "- BENTEJAC Michel, Economiste
- Secrétaires : "- ACSREY Albert, Magistrat
- " "- NIAVA Pierre, SG Adjoint
Chambre Commerce
- Trésorière : Mme GNAGNE NOMEL Elise, Professeur
- Membres : Mmes YAE Delphine, Assistante Sociale
- " "- SALVATI Marie Marthe, Traductrice
- " "- KOUASSI Marcelle, Inspectrice du Travail
- " MM. M'BAYE AMETH, Directeur Commercial.
- " " CISSE Alpha, Géographe.

.../...

PIECES JOINTES A LA PRESENTE DECLARATION:

- Statuts
- Liste des membres du Conseil d'Administration.

Pendant un délai de deux mois à compter de la date de signature du présent récépissé, l'Association Nationale D'Aide à l'Enfance en Danger ne pourra exercer aucune activité.

Pour obtenir la capacité juridique, l'association faisant l'objet du présent récépissé devra être rendue publique (JOCI) dans un délai d'un mois à compter de l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent dans les formes fixées à l'article 11 de la loi susvisée.

Les infractions aux dispositions de l'article 10, de la loi sur les associations, peuvent être sanctionnées par la dissolution de la présente association dans les conditions prévues à l'article 5.

Conformément à l'article 11 des statuts, la durée du mandat du présent Conseil d'Administration est de trois ans (3). Il est renouvelable.

AMPLIATIONS:

Présidence de la République.....	1
Ministère (CAB).....	2
" (DGAT).....	10
Ministère des Affaires Sociales.....	1
Ministère de la Justice.....	1
Ministère de la Santé Publique.....	1
Mairie Abidjan.....	1
Préfecture Abidjan.....	2
Ministère Sécurité Intérieure (DGSN).....	2
Intéressés.....	3
Chrono.....	2

ABIDJAN, le 8 Avril 1981


L.K. KOFFI.

ARRETE N° 25 /MJLP/DEJ DU 18 MARS 2002

**PORTANT HABILITATION DU CENTRE SOCIO PROFESSIONNEL LOMANA ET DU
CENTRE D'ECOUTE LOMANA DE L'ASSOCIATION NATIONALE D'AIDE A
L'ENFANCE EN DANGER**

- Vu** les dispositions du Code de Procédure Pénale relatives à l'enfance délinquante, notamment les articles 807 et 808 .
- Vu** la loi n° 70-483 du 3 Août 1970 sur le minorité, notamment les articles 10 à 12 et 130 à 142 relatif à l'assistance éducative ;
- Vu** le Décret n°82-033 du 2 avril 1982 relatif aux personnes, œuvres ou institutions recevant des mineurs faisant l'objet d'une décision judiciaire de placement ou d'assistance éducative ;
- Vu** le Décret n° 2000-830 du 22 novembre 2000 portant organisation du de la Justice et des Libertés Publiques ,
- Vu** la demande en date du 19 septembre 2001 présentée par le requérant ;

ARRETE

Article 1er : L'Association Nationale d'Aide à l'Enfance en Danger est habilitée à recevoir des mineurs faisant l'objet de mesures judiciaires de protection et d'assistance éducative, dans son centre d'accueil, d'actions éducatives et de formation professionnelle dénommé Centre Socio-Professionnel LOMANA et dans son Centre d'Ecoute sis à Korhogo.

Article 2 : Les mesures de placement sont ordonnées par la juridiction saisie de la procédure à l'égard du mineur concerné. Conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale relatives à l'enfance délinquante ou de la loi 70-483 du 3 Août 1970 sur la minorité relatives à l'assistance éducative, selon les cas, ces mesures sont de la compétence du juge des enfants, du Tribunal pour enfants, de la Cour d'Assises des mineurs ou du juge des tutelles.

Elles peuvent être prises à titre de garde provisoire, ou de placement définitif jusqu'à la majorité de l'enfant.

Article 3 : Un extrait de la décision confiant l'enfant au Centre doit être notifié au Ministère de la Justice et des Libertés Publiques par le Procureur de la République près la juridiction qui prononce ladite décision, lequel prend toutes mesures nécessaires pour la conduite et la remise du Mineur.

Article 4 : Le centre doit s'efforcer d'assurer à l'enfant un régime comportant, selon son âge et son niveau, un complément d'instruction générale et l'apprentissage d'un métier.

Article 5 : Il doit être établi par la Direction du Centre un règlement intérieur précisant le programme et les règles de fonctionnement dudit établissement.

Article 6 : Il doit être ouvert pour tout mineur arrivant dans l'établissement un dossier individuel mentionnant tout renseignement concernant sa conduite, sa santé, son instruction, son «éducation professionnelle, les dépenses faites à son intention, le cas échéant son salaire ainsi que les sommes versées à un livret de caisse d'épargne qui peut être ouvert à son nom ».

Article 7 : Le livret de caisse d'épargne ouvert au nom du mineur doit être conservé par l'établissement jusqu'au terme de la mesure ordonnée ou jusqu'à la majorité de l'enfant.

Les fonds figurant au livret ne peuvent être retirés avant le terme de la mesure judiciaire de placement ou la majorité de l'enfant, sauf autorisation spéciale du juge des enfants ou du juge des tutelles dans le ressort duquel se trouve le centre.

Article 8 : Le Centre ne peut se décharger de la garde du mineur qui lui a été confié qu'après avoir obtenu une décision de la juridiction compétente sur la modification du placement, sous réserve de toutes mesures d'urgence dont il sera immédiatement rendu compte au Ministère de la Justice et des Libertés Publiques.

Article 9 : Ce Centre doit :

- tenir une comptabilité ou sont décrites toutes les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses.
- faire parvenir au Ministère de la Justice et des Libertés Publiques un rapport annuel dressant le bilan du fonctionnement de l'établissement tant sur le plan administratif et financier que sur le plan éducatif.
- Fournir au Ministère de la Justice et des Libertés Publiques et aux autorités judiciaires lorsqu'ils le demandent, les renseignements concernant l'amendement, la santé et les progrès accomplis par chaque mineur dans les disciplines scolaires et professionnelles et dans son comportement.

- se soumettre à tout contrôle judiciaire et administratif, à toutes vérifications de sa comptabilité, de sa trésorerie et de ses magasins.

Article 10 : Le contrôle judiciaire est exercé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Bouaké, le Procureur Général près ladite Cour, le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Korhogo, ou des Magistrats délégués par ces autorités, le juge des enfants et le juge des tutelles.

Le juge des enfants et le juge des tutelles doivent chacun en ce qui le concerne, visiter au moins une fois par an, les locaux et les bâtiments du Centre. Ils adressent au Ministre de la Justice et des Libertés Publiques un compte rendu de leurs visites, et lui signalent, le cas échéant, l'opportunité de procéder à une inspection administrative.

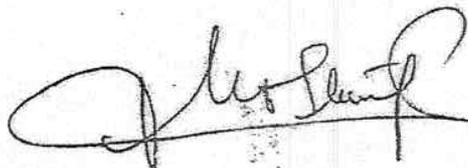
Article 11 : Le contrôle administratif et financier est exercé par les représentants du Ministère de la Justice et des Libertés Publiques, les représentants des Ministères ayant détaché du personnel en service auprès du Centre pourront exercer un contrôle sur ce personnel et son utilisation.

Article 12 : Les allocations familiales, majorations et allocation d'assistance auxquelles le mineur a droit peuvent être versées directement par l'organisme débiteur au Centre pendant la durée du placement de l'enfant.

Le Centre peut obtenir du juge compétent qu'il soit versée par le débiteur toute pension alimentaire obtenue au profit du mineur avant ou pendant son placement.

Article 13 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 18 MARS 2002



OULAI SIENE